

Réf: Dossier 160147

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SUPERETTE CODIMA »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN COMMUNE DE
YOPOUGON QUARTIER KOUTE SAINT LAURENT, Lot 0, Ilot
0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07-11-2022 , et enregistrés au CEPICI le 18-11-2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUPERETTE CODIMA »

Objet : SUPERETTE ET PRESTATIONS DIVERSES. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN COMMUNE DE YOPOUGON QUARTIER KOUTE SAINT LAURENT, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M DIALLO MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10778 du 13/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65188/GTCA/RC/2022 du 13/12/2022

